



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PONCHON DU JEUDI 20 JUIN 2019

Présents : Robert JOYOT, Maire.

Yannig MERLIN; Colette JOLLIVET; Geneviève DELABY, Denis ROLLAND, **Adjoint**s.

Martine CANIVET, Claudine LEFEVRE ; Nadège PERROTTE ; Elodie THERY, Alain CHOTEAU ;

Jean-Claude GIRET, Bernard LECOQ, Gérard SOUFFLET, Olivier WAUTERS, **Conseillers**.

Absent : Bernard LETUVE.

Secrétaire de séance : Geneviève DELABY

Délibération du 25 avril 2019 : Aucune observation.



1) Convention avec le Théâtre du Beauvaisis pour l'année scolaire 2019 - 2020. :

- Convention tripartite, entre le Théâtre du Beauvaisis, l'école des Faïenciers, et la Commune de PONCHON.
- Un spectacle par an et par enfant.
- Répartition : pris en charge par l'école : 6,00 €
Pris en charge par la Commune: 6,00 €

12,00 €

Coût approximatif pour la commune : 110 enfants X 6,00 € = 660,00 €

Accord unanime du Conseil Municipal.



COMMUNE DE PONCHON

2) Election à la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées (CLECT).

(Commission de la Thelloise)

Sont élues à l'unanimité

- Geneviève DELABY, en qualité de titulaire
- Colette JOLLIVET en qualité de suppléante.

3) Travaux de voirie 2019-2020

(Commandes dans le cadre du groupement de commandes signé avec la Thelloise)

• Montant des travaux sur 2019-2020 :	156 351 € HT	
• Pour l'année 2019		
• Rue de Pierrepont, Bordures de trottoirs et Caniveaux :	44 905 € HT	
• Rue des Beurrons, Bordures de trottoirs et caniveaux :	52 961 € HT	
		97 866 € HT
• Pour l'année 2020		
• Suite de la rue des Beurrons	31 776 € HT	
• Parking du Bâtiment Communal	26 709 € HT	
		58 485 € HT

		156 351 € HT

Accord unanime du Conseil Municipal.



4) Noms des rues du Clos du Larris.

Robert JOYOT propose

- De renoncer aux noms de toute personnalité, celles qui sont de ce monde, et celles qui n'y sont plus
- De baptiser :

La petite impasse du Nom de rue des BLEUETS, par référence aux carreaux de PONCHON.

La grande rue du nom de la rue de la Pierre aux FEES, par référence au dolmen de Villers ST Sépulcre, qui se trouve approximativement dans son axe.

- Votent pour cette proposition,

Robert JOYOT, Yannig MERLIN, Geneviève DELABY, Denis ROLLAND, Martine CANIVET,

Nadège PERROTTE, Elodie THERY, Alain CHOTTEAU.

- S'abstiennent

Colette JOLLIVET, Bernard LECOQ, Gérard SOUFFLET

- Votent contre

Claudine LEFEBVRE, Olivier WAUTERS

La proposition est acceptée

- Jean Claude GIRET, estimant que le maire a changé les règles précédemment admises sur ce point, ne prend pas part au vote.



QUESTIONS DIVERSES

- Régis BORDIER, présent dans l'assistance, qui a brillamment exécuté la Fête Communale, fait part de sa démission de Président du Comité des fêtes.

Le Conseil Municipal lui exprime ses remerciements, et ses félicitations pour la réussite de la Fête Communale

- A la demande de JC GIRET, il est précisé que le poste Parcours Emploi Compétence créé lors de la séance du 25 avril 2019, n'a pas été pourvu.
- Denis ROLLAND demande si le service des ordures ne pourrait remonter l'impasse de Pierrepont.

Robert JOYOT posera la question au Syndicat Mixte du département de l'Oise.

- Robert JOYOT fait part de la réunion qui a eu lieu le matin même avec la Commission d'Accessibilité, à la Direction Départementale des Territoires : Le projet d'aménagement de la Mairie et de l'extension de l'Ecole sur le Bouloir recueille l'assentissement de la Commission.
- Jean Claude GIRET déplore que le Maire ait écrit à Monsieur FOURNIER, architecte, pour prescrire à ce dernier de n'entretenir aucune relation sur PONCHON, si ce n'est avec le Maire de PONCHON.
- Jean Claude GIRET maintient que le projet du Larris n'a pas été étudié. Son chiffrage est cependant en cours de vérification.

Dates possibles du prochain conseil municipal. :

- Vendredi 6 septembre
- Vendredi 13 septembre

Sauf, auparavant, la survenance d'une actualité particulière.

BONNES VACANCES